

Réponse au questionnaire « Municipales 2020 » de l'Université de Lille

Les collectifs participatifs « Décidez pour Lille », « Décidez pour Hellemmes », « Décidez pour Lomme », « Décidez pour Roubaix », « Tourcoing solidaire et engagée », « Décidez pour Villeneuve d'Ascq », et « Décidez pour Loos » ont décidé de répondre ensemble au questionnaire de l'université de Lille.

1° Comment comptez-vous appuyer le développement d'une recherche d'excellence de réputation internationale ? Envisagez-vous de soutenir des campus innovants afin de renforcer ses liens avec le tissu socio-économique ?

L'université est un service public de recherche et de formation, dont les missions ne doivent pas être réduites à la quête infantile de l'excellence internationale. Nous défendons l'idée d'une université de coopération et non de compétition. Le modèle de gestion imposé par l'Etat pousse l'université à la dépendance aux intérêts économiques de courts termes, ce que nous déplorons. Cette situation multiplie les risques éthiques, avec par exemple des recherches sur le contrôle technique des individus (RFID, contrôle facial, etc.) dont la promotion cache mal les dangers pour les libertés fondamentales. Pour toutes ces raisons, nous prônons un fonctionnement universitaire indépendant des intérêts financiers, propre à soutenir l'effort de long terme en formation et recherche.

Dès lors, face au défi climatique, nos villes soutiendront les recherches et leurs applications visant à atteindre une économie décarbonée, les transports les plus sobres et la réalisation de bâtiments ayant le minimum d'impact sur les ressources non-renouvelables. C'est là que nous attendons l'université tant au niveau de la recherche technologique, qu'aux niveaux philosophique, social et historique, pour former les générations qui relèveront le défi. L'un des aspects de cette transition consiste à accompagner sinon créer une nouvelle économie réellement durable, compatible avec la sauvegarde de la planète et enfin respectueuse de l'humain. C'est en ce sens que nous envisageons d'accompagner l'université et le tissu socio-économique.

De la même manière, alors que le numérique est omniprésent dans nos sociétés et dans nos villes, nous encouragerons les initiatives scientifiques ou pédagogiques visant à rendre accessible à tous les technologies et données numériques ainsi que les recherches attentives aux libertés individuelles.

2° Selon vous, comment la ville et la MEL pourraient-elles contribuer à l'accueil des chercheurs étrangers par une offre de services facilités pour ce public ? Êtes-vous prêts à mettre en place des jumelages avec les villes où l'Université de Lille a des partenariats internationaux ? Quelle place envisagez-vous de donner à l'université dans la communication de votre collectivité ?

Nous souhaitons soutenir financièrement au niveau de la Métropole européenne de Lille l'accueil de scientifiques étrangers pour la durée nécessaire à l'accomplissement de leurs travaux. Nous souhaitons réfléchir également à l'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers, confrontés à des difficultés administratives et économiques de plus en plus discriminantes.

Nous sommes favorables à la pratique des jumelages internationaux entre villes, qui permettent d'organiser des échanges culturels et scientifiques. L'idée de les systématiser en fonction notamment des partenariats internationaux de notre université est intéressante.

Enfin, la communication liée aux projets mentionnés plus hauts pourrait être portée conjointement par l'université et les collectivités locales.

3° Quelles actions comptez-vous entreprendre pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants ? Comment envisagez-vous les enjeux de la formation tout au long de la vie sur le territoire métropolitain ?

Les huit communes répondantes proposent de contribuer à la bourse des stages constituée par l'université (réseau Lilagora), afin de multiplier les opportunités pour les étudiants. Les organismes dépendants des communes y contribueront également, de façon systématique. Nous veillerons à ce que les conditions matérielles et financières des stages proposés ne précarisent pas encore davantage les étudiants stagiaires. Parallèlement, nous nous efforcerons de répondre aux sollicitations des formations et du service de l'université en charge de l'insertion professionnelle pour intervenir dans le cadre de cours ou d'événements. Nous considérons que la formation tout au long de la vie doit être, au même titre que la formation initiale, un service public. Dès lors, dans le cadre de la formation continue des agents des collectivités concernées, nous privilégierons le recours aux formations proposées par l'Université aux dépens du recours à des organismes de formation privés. Nous y inciterons également les associations d'entrepreneurs et de gérants d'entreprise ("Business Club") installés dans nos communes.

4° Quels types de nouveaux logements étudiants soutenez-vous dans le territoire de votre commune ?

De façon globale, l'offre de logements accessibles et de qualité n'est pas satisfaisante pour l'ensemble de la Métropole. Nous soutenons dans chacune de nos communes et à l'échelle de la MEL un plan de remise à niveau de l'habitat, afin d'accompagner la transition énergétique (aide à l'isolation) et pour que chacun trouve un type de logement adapté à sa situation familiale.

Dans ce contexte, du fait de leur précarité économique et de la faiblesse de l'offre du CROUS, les étudiants sont parmi les premiers touchés par la hausse continue des loyers et l'amputation des APL. C'est particulièrement le cas à Lille, ville qui n'a jamais soutenu le logement étudiant. Pour y remédier, nous proposons plusieurs pistes complémentaires. D'une part, l'augmentation du nombre de logements sociaux de qualité (à titre d'exemple, à Lille 70% des ménages entrent dans les critères d'attribution, mais seuls 30% des logements construits appartiennent à cette catégorie) qui bénéficiera aussi aux étudiants. D'autre part, des programmes de logements intergénérationnels sont envisagés, comme à Loos. Enfin, en concertation avec le CROUS, dont les dotations d'Etat ne permettent plus de soutenir

l'activité, nous souhaitons que la MEL intervienne dans la construction et rénovation de résidences étudiantes. L'état du parc de logements loués par le CROUS est particulièrement indigne sur le campus de la Cité scientifique avec la tristement célèbre résidence Galois, d'où notre demande constante que l'Etat assume ses responsabilités financières, au lieu de se comporter en marchand de sommeil.

Le collectif « Tourcoing solidaire et engagée » propose la création de plusieurs centaines de logements (du studio au T2) à proximité du campus de Tourcoing et du métro Pont-de-Neuville, dont une partie pourrait être fléchée pour les étudiants.

Au niveau de la métropole, nous sommes déterminés à casser la bulle spéculative qui touche l'immobilier afin de loger tout le monde dignement.

5° Envisagez-vous d'améliorer le partenariat et la coopération avec la communauté universitaire dans le développement de la pratique sportive ? Est-il envisageable que les étudiants bénéficient de créneaux d'accès gratuits dans les équipements sportifs pour une pratique autonome ou surveillée ?

Les étudiants bénéficient et bénéficieront des facilités offertes dans le cadre d'une politique générale de pratique sportive pour la santé, l'émancipation, la vie sociale. En fonction des villes, nous proposons l'amélioration des installations sportives qu'il pourrait être intéressant de mutualiser avec l'université. Nous restons ouverts à toute concertation sur le partage des créneaux horaires, en particulier en journée en semaine.

De la même façon, nous sommes désireux d'étudier la mutualisation des équipements universitaires à l'usage des clubs sportifs non universitaires.

6° Quelles mesures comptez-vous prendre pour faciliter la mobilité des étudiants ? Envisagez-vous une politique de tarification des transports en commun particulière pour les étudiants, peu chère voire gratuite lorsqu'ils doivent relier des sites universitaires ?

Nos collectifs portent un projet commun à l'échelle de la métropole : parvenir à la gratuité totale de l'usage du réseau, seule à même de garantir le droit à la mobilité de tous les habitants, y compris donc les étudiants. Par ailleurs, nous souhaitons développer et améliorer le réseau afin que les transports en commun deviennent un substitut naturel à la voiture. Une réflexion particulière sur la desserte des lieux d'étude et d'habitation des étudiants doit être menée avec l'université et les grandes écoles de la métropole afin d'adapter le cas échéant l'offre de transport.

7° Comment comptez-vous accompagner la vie étudiante dans votre ville ? Est-il envisageable de développer des tiers lieux dédiés à la vie étudiante et valorisant l'engagement citoyen des jeunes ?

Nous sommes préoccupés par la précarité étudiante qui se traduit par des problèmes de logement, d'alimentation et de santé. Les services dédiés (CROUS, santé universitaire) ne sont pas à la hauteur des enjeux, faute de moyens. Nous avons répondu plus haut à la question de la politique du logement. Dans la mesure de nos moyens, nous souhaitons développer ou renforcer les centres de santé multidisciplinaires dans un souci de proximité avec les habitants. Là encore, les étudiants seront parmi les bénéficiaires de ces services.

Les Collectifs répondants travaillent tous à améliorer l'accès des citoyens à la pratique culturelle et à l'offre musicale et théâtrale. De nouveaux partenariats peuvent être créés entre ces structures municipales et métropolitaines et l'université pour en faciliter l'accès aux étudiants.

Nous ne prévoyons pas l'aménagement d'espaces dédiés aux étudiants, mais la mutualisation de services municipaux calibrés pour recevoir tout le monde. Ne pas délimiter des espaces réservés aux jeunes et aux étudiants permet d'encourager les échanges entre toutes les générations et entre toutes les catégories sociales. C'est par exemple le cas des bibliothèques municipales dont nous parlerons ci-dessous

8° Soutenez-vous le projet d'une médiathèque de qualité et d'envergure dans votre ville ?

La situation de la lecture publique est contrastée selon les villes de la métropole, en l'absence de volonté politique d'une coordination effective des efforts de chacune. Si Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq ont récemment consenti des investissements importants, Lille est notoirement connue au plan national pour l'indigence des moyens alloués à son réseau de bibliothèques, en dépit de l'engagement de ses équipes. Le Collectif Décidez pour Lille a d'ores et déjà annoncé un plan d'investissement de 40 millions d'euros sur le mandat 2020-2026 pour créer un nouveau lieu polyvalent, accueillant pour toutes les générations, avec de fortes ambitions en termes d'horaires d'ouverture. A l'instar des villes importantes en Europe, il est nécessaire d'avoir à Lille un réseau de bibliothèques offrant un ensemble de services documentaires, de démocratisation du numérique, et de soutien scolaire, articulé autour d'un lieu à forte identité. L'ambition est de créer 1000 places supplémentaires en bibliothèques, tous espaces confondus, ambition que nous souhaitons soutenue par la MEL (dont Lille supporte les charges de centralité), et par la DRAC. Ce projet tiendra compte des besoins des étudiants, tant pour leurs besoins de recherche documentaire que pour la qualité des espaces de travail. Il permettra de compléter l'offre des sites universitaires de centre-ville (BU Droit-Gestion et IEP de Lille), aujourd'hui sous-dimensionnée.

Le collectif « Décidez pour Loos » porte l'extension de sa médiathèque, aujourd'hui sous-dimensionnée pour sa population. Ce projet pourrait également répondre à une partie de la demande estudiantine, à proximité de la Faculté de Médecine.

9° Comment envisagez-vous les partenariats dans l'accompagnement des publics fragiles, comme les étudiants en situation de handicap ou encore les réfugiés ?

Cette question concerne deux cas très différents.

Les étudiants en situation de handicap sont d'abord des habitants de nos villes, qui bénéficieront de l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics et d'un meilleur aménagement urbain. Des besoins spécifiques ont été identifiés sur un certain nombre de campus grâce à l'investissement d'étudiants et d'associations, notamment sur les campus de la Cité scientifique ou de Moulins. Nous proposons d'échanger avec l'université et avec les étudiants concernés pour répondre à leurs besoins. Les aménagements de places de stationnement ou de voiries adaptées, notamment pour les piétons en situation de handicap, aujourd'hui insuffisants à proximité des campus universitaires, sont en partie du ressort de la MEL et des communes concernées.

Les réfugiés sont globalement mal accueillis en France, et viennent grossir les rangs des sans-abris (environ la moitié des 3000 sans-abris de la MEL sont des étrangers extra-européens). Nous souhaitons trouver des solutions d'accueil pérennes dans le cadre de la lutte contre le sans-abrisme : réquisitions d'immeubles publics vacants, renouveau de la construction de logements sociaux, politique du « logement d'abord », hébergements de tous types en fonction de l'âge, du genre, du souhait du réfugié de rester ou pas en France, nous mettrons tout en œuvre pour que personne ne reste à la rue. Afin d'accompagner le projet de vie de chacun et chacune, nous souhaitons développer une aide sociale et une offre de formation en direction de ce public particulièrement fragile, à commencer par

l'apprentissage de la langue française. À ce titre, la coopération avec l'université, qui a développé une politique volontariste en la matière (programme PILOT), est précieuse et devra être renforcée.

Au-delà de ces deux groupes, d'autres publics fragiles peuvent être identifiés. On pense bien évidemment aux femmes et aux personnes LGBT qui sont toujours victimes de discriminations, voire de violences verbales ou physiques, que ce soit au sein de leurs familles, dans la rue, au travail ou à l'université. Nous encouragerons la coopération entre acteurs publics et associatifs pour lutter contre toutes les formes de discrimination. L'université sera plus que bienvenue dans ces échanges, d'autant qu'elle développe une politique ambitieuse, notamment en matière d'égalité femmes/hommes.

10° Envisagez-vous des moyens de mieux associer les chercheurs afin d'éclairer la préparation de vos décisions ? Quelle place comptez-vous donner à l'université dans la réflexion prospective sur le territoire ?

La plupart des villes de la métropole envisagent de travailler en prospective, suivant les enjeux locaux. C'est le cas du Collectif Décidez pour Lille qui souhaite y associer l'université. Nous sommes surtout demandeurs de relations institutionnelles régulières avec l'université qui représente des enjeux importants en termes d'aménagement urbain, de logement, de services et de transports, tantôt à l'échelle des villes, tantôt à celle de la métropole. Il est temps que l'université et les collectivités se parlent pour élaborer une stratégie d'aménagement du territoire.

Par ailleurs, parce que l'intervention des chercheurs est précieuse pour évaluer notre action publique au regard notamment de nos objectifs d'égalité et d'émancipation, nous veillerons à faciliter leur accès aux terrains et renforcerons les possibilités de soutiens financiers, notamment pour les jeunes chercheurs précaires.

Question ouverte : Quelle est votre ambition pour l'université du XXIe siècle dans la Métropole européenne de Lille ?

A vocation universelle, l'université n'en a pas moins des racines locales. Elle est pour sa ville et sa métropole un acteur jusqu'ici trop discret. Gageons que ce questionnaire est une première étape dans son affirmation en tant que partenaire des collectivités locales. Les six villes qui accueillent les campus de l'université sont demandeuses d'échanges institutionnels réguliers sur les thématiques abordées dans cette enquête.

En octobre 2019, le collectif « Décidez pour Villeneuve d'Ascq » a adressé au président Camart, aux vice-présidents et membres du conseil d'administration de l'université un courrier reprenant les termes et objectifs d'une pétition signée par plusieurs des destinataires. Ce texte contient en particulier le message suivant : « aucun étudiant, quel que soit son âge, ne doit pouvoir valider une formation dans l'enseignement supérieur sans avoir compris les causes, les conséquences du changement climatique et travaillé, à son niveau, à l'identification de solutions possibles ». Sans sous-estimer la difficulté de l'entreprise, l'ensemble des collectifs cosignataires de notre réponse souhaite connaître les voies par lesquelles votre établissement compte atteindre cet objectif. Nous attendons en effet de l'université qu'elle s'inscrive dans une politique d'intérêt général et de moyen et long termes. Actrice puissante de la formation et de la recherche, elle est le lieu où se forment les outils et les générations de demain.

Julien POIX

Tête de liste *Décidez Pour Lille*